

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 décembre 2025

Convocation du 4 décembre 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 24

Nombre de Conseillers présents : 13

Conformément au Décret 2021-1311 du 7 octobre 2021, un extrait de la présente séance a été publié sur le site internet de la commune de JARZE VILLAGES.

L'an deux mille vingt-cinq, le huit du mois de décembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BEAUDOIN, HEUVELINE, LEGRAND, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, LOISON, CHAPON, BELLARD, LINARD, MAUXION.

Absents excusés : Mr Cédric JOUSSAUME pouvoir à Jean-Pierre BEAUDOIN
Mme Vanessa CULLERIER pouvoir à Nathalie LEGRAND
Mr François EDIN
Mme Jennifer JOBERT pouvoir à Elisabeth MARQUET
Mr David LUCIEN pouvoir à Dominique CHAPON
Mr Michel GUILLEUX pouvoir à Marc BERARDI

Absents : Mr André CONGNARD
Mme Raphaëlle DESPLATS
Mr Thierry LE MARREC
Mme Pauline BEAUDOIN
Mr Jérôme TUFFIER

Secrétaire de séance : Mr Jean-Pierre BEAUDOIN

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DU MONTANT DE L'EMPRUNT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2025

Madame le Maire rappelle que lors du vote du Budget Primitif 2025 le 07 avril 2025, il avait été décidé d'inscrire un emprunt de 1 000 000 €.

Le Conseil Municipal de la Commune de Jarzé Villages après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de modifier le montant et d'inscrire 1 500 000 € à l'article 1641.

Certifié conforme,
Le Maire, Elisabeth MARQUET.

